

SUISSE

La Suisse reste un pays prospère, mais la croissance de son revenu par habitant est faible et nettement inférieure à la moyenne de l'OCDE depuis plusieurs années, essentiellement à cause de gains médiocres de productivité.

Priorités fondées sur des indicateurs

Réduire encore les obstacles à la concurrence dans les industries de réseau

Les industries de réseau n'ont été que partiellement libéralisées, avec des progrès inégaux d'un secteur à l'autre et à un rythme plus lent que dans l'Union européenne.

Mesures prises : Dans les télécommunications, il a été décidé de dégroupier la boucle locale, mais à titre temporaire pour certains services. Dans le secteur de l'électricité, un ensemble de réformes, prévoyant l'ouverture progressive du marché d'une façon conforme à la réglementation de l'UE, est actuellement examiné par le Parlement. Un projet de réforme est en préparation pour libéraliser totalement les services postaux.

Recommandations : Accélérer la libéralisation, en particulier pour l'électricité, le gaz et les services postaux, notamment en éliminant les obstacles à l'entrée, de manière à dégager des gains d'efficience et à faire baisser les prix. Dans les télécommunications, dégroupier la boucle locale de manière permanente.

Réduire le soutien à la production agricole

En 2005, le niveau de soutien à la production, qui s'élevait à près de 70 % des recettes agricoles, était plus de deux fois supérieur à la moyenne OCDE. Une concurrence étrangère insuffisante se traduit par des prix des produits alimentaires plus élevés et le maintien de ressources dans des activités à faible productivité.

Mesures prises : Le soutien a évolué dans un sens plus conforme aux mécanismes du marché, même si les progrès restent lents dans ce domaine. Les quotas laitiers devraient être supprimés en 2009.

Recommandations : Accélérer la réduction du soutien à la production dans l'agriculture et découpler les aides de la production.

Faciliter l'activité à temps plein des femmes

Le nombre d'heures travaillées par les femmes reste faible par comparaison internationale, en raison de la fréquence du travail à temps partiel, qui tient à une forte contre-incitation des femmes à accroître leur participation au marché du travail.

Mesures prises : Une réforme visant à éliminer les mesures fiscales actuelles qui peuvent dissuader les femmes mariées de travailler a été adoptée à l'automne 2006 et sera mise en œuvre en 2008.

Recommandations : Des mesures sont nécessaires à tous les niveaux d'administration pour développer les possibilités d'accueil à temps plein, à des conditions financières raisonnables, des très jeunes enfants et de ceux d'âge scolaire.

Autres grandes priorités

- Réduire les réglementations techniques qui ne sont pas conformes à celles des États membres de l'UE dans des domaines comme la production, le conditionnement et l'étiquetage car elles renchérissent les produits importés; pour ce faire, les produits conformes aux normes de l'UE devraient être acceptés (principe « Cassis de Dijon »).
- Il faudrait enrayer la hausse des coûts du système de santé grâce à une meilleure réglementation, notamment en mettant fin à l'obligation, pour les assureurs, de contracter avec tous les prestataires de soins, de manière à élargir les possibilités de différenciation des tarifs entre prestataires et à pouvoir mieux contrôler les interventions médicales. On intensifierait également la concurrence en supprimant les obstacles que crée l'organisation, par canton, de l'offre de soins et du système d'assurance.